

le 28 mai 2008

# « Monsieur Darcos, ne touchez pas au lycée Blaise-Cendrars »

## ***François ASENSI s'adresse au Recteur de l'Académie de Créteil***

Monsieur le Recteur,

Permettez-moi de vous alerter sur les conséquences de la réduction des postes et de la dotation actuellement envisagée pour le lycée Blaise-Cendrars.

**Le lycée Blaise-Cendrars à Sevran avait obtenu, après une longue mobilisation de son personnel et des parents d'élèves en septembre et octobre 2001, des moyens supplémentaires correspondant à ceux d'une zone sensible sans pour autant en obtenir le classement.**

L'affectation de ces nouveaux moyens traduisait la reconnaissance des difficultés particulières de cet établissement. Une longue liste de raisons avait conduit les autorités de tutelle à cette décision.

Les indicateurs sociaux et éducatifs étaient tous plus mauvais que les moyennes nationales et départementales. Pour mémoire, je vous rappellerai que le taux de réussite au bac était passé de 67% en 1997 à 51% en 2001 ; la population scolaire défavorisée était plus du double de la moyenne nationale (67,2% contre 32,4%) ; que le taux d'absentéisme oscillait entre 16 et 23% alors qu'il se situait à 11,3% en moyenne académique ; les redoublements étaient plus de 5 points au dessus de la moyenne académique ; les terminales étaient à plus de 35 élèves par classe, les secondes de 33 à 35 ; le taux annuel de rotation des équipes (50% environ) est trop élevé pour effectuer un travail pédagogique efficace. Quel que soit l'indicateur choisi, il traduisait des conditions de vie et d'étude très dégradées.

En outre, les incidents, les dégradations, les vols et les actes de violence ne cessaient d'émailler la vie du lycée. A la suite d'un nouvel incident le 18 septembre 2001 et d'une longue grève des enseignants, j'avais saisi le Ministre de l'Education nationale sur ce dossier. Il avait alors partagé cette analyse et pris la décision d'accroître les efforts budgétaires sur l'établissement.

Il avait ainsi augmenté la dotation horaire qui avait permis de réduire les effectifs par classe, doté l'établissement de surveillants et de deux conseillers d'éducation supplémentaires, d'un poste de médiation « prévention violence » et chaque classe de seconde était depuis suivie par deux conseillers d'éducation.

**De fait, le renforcement de l'encadrement éducatif a permis d'enregistrer jusqu'à aujourd'hui une amélioration des conditions d'étude.**

Le taux de réussite au bac est remonté de 51% en 2001 à 67,3% en 2007. Certains signes montrent un apaisement du climat général. Les conditions de fonctionnement de l'établissement sont devenues plus conformes à un lieu d'étude.

L'absentéisme a décliné en passant d'un taux supérieur à 16% à un taux inférieur à 8%. Les conseils de discipline et les signalements sont en légère baisse mais ces acquis restent très fragiles.

Près de la moitié des élèves (49,4%) sont issus de catégories défavorisées et ce chiffre se situe encore près de 10 points au dessus de la moyenne académique. En 2006-2007, 401 lycéens qui représentent 41% des effectifs scolaires sont boursiers. Pour cette année scolaire, 399 élèves ont au moins un parent au chômage autrement dit 40 % des inscrits de l'établissement.

Vous ne méconnaissez pas les stratégies d'évitement du lycée qui lui font perdre de nombreux élèves, en général parmi les meilleurs : 360 élèves en seconde l'an dernier, 296 cette année et probablement le même nombre pour la rentrée prochaine. La réforme de la carte scolaire ne pourra que dégrader l'image et l'attractivité d'un établissement dont les efforts vont se retrouver anéantis.

**Tous les facteurs sociaux restent donc réunis pour que resurgissent, si l'on n'y prend garde, les problèmes que l'établissement avait réussi à surmonter grâce à l'engagement de l'Etat. Or, les améliorations obtenues sont d'autant plus précaires que l'établissement recrute dans une ville confrontée à de sérieux problèmes en matière sociale et urbaine.**

Sevrans compte en 2004 53,3% de foyers fiscaux non imposés en progression de 1,7%. En juillet 2007, 36,7% de foyers fiscaux se situaient dans la tranche des revenus les plus bas, c'est-à-dire inférieurs à 9000 euros. La ville dénombrait également 44% de logements sociaux ; 10,7% de familles monoparentales ; 1373 Rmistes ; 1686 bénéficiaires de la CMU ; 750 bénéficiaires de l'AME (l'aide médicale d'Etat) et 2456 demandeurs d'emploi. Sur ce dernier chiffre, 343 soit 13,9% de ceux-ci ont moins de 25 ans, ce qui en fait la ville de sa strate la plus touchée par le chômage des jeunes en Seine-Saint-Denis.

Si Sevrans ne présente pas les plus mauvais indicateurs dans chacun des domaines considérés, l'ensemble cumulé dévoile des symptômes qui en font une ville dont le tissu social et urbain reste l'un des plus fragiles du département. Ces données s'ajoutent à la faiblesse du potentiel fiscal, l'un des plus pauvres du département et donc à l'absence de ressources budgétaires pour les programmes d'accompagnement que la municipalité souhaiterait mettre en place.

C'est dans ce contexte que des réductions de moyens ont été annoncées. Le projet de DHG prévoit pour la rentrée 2008 la suppression d'une division en seconde, celle d'une 1<sup>ère</sup> S et d'une demie terminale L ainsi que la fusion d'une 1<sup>ère</sup> L et d'une 1<sup>ère</sup> ES. Au total, 179 heures / poste seraient supprimées, remplacées par 129 heures supplémentaires. Cette baisse annoncée des postes va entraîner une remontée des effectifs par classe, et remettre ainsi en cause le dispositif établi en 2001/2002. Si celui-ci était effectivement prévu pour une durée de 5 ans, sa suppression risque de replonger le lycée dans les mêmes difficultés. Il s'agirait alors d'un renoncement à tous les progrès qui avaient été enregistrés depuis l'année scolaire 2001/2002.

**Aujourd'hui, les enseignants de l'établissement se montrent inquiets de la diminution programmée des postes et de ses conséquences sur les conditions d'exercice de leur métier.**

Je pense que le spectre d'un passé relativement récent mérite d'être pris en compte. Durant la seule année 2001, outre ses mauvais résultats, je vous rappelle qu'il avait cumulé un incendie criminel, des menaces de mort à l'encontre des enseignants, un viol collectif impliquant des élèves, des départs de feu et un début d'incendie dans le bureau du conseiller d'éducation.

Le lycée Blaise-Cendrars a des antécédents qu'il conviendrait de ne pas prendre à la légère. C'est donc tout naturellement qu'ils vous ont demandé de les recevoir.

Je partage leurs préoccupations. Le lycée Blaise-Cendrars ne peut se permettre en effet de revenir en arrière. Dans une ville jeune – plus de 45% de la population a moins de 29 ans – il se doit d'être au contraire le centre d'attraction de tous ceux qui veulent réussir. Il s'agit d'un élément essentiel de la politique engagée par la municipalité pour redresser ses équilibres budgétaire, urbain, économiques et sociaux. Comment à long terme lutter efficacement contre la fracture territoriale si la ville renonce à l'excellence scolaire pour ces générations qui viennent ?

**Sevrans subit les effets du désengagement de l'Etat, en matière de dotation budgétaire et en matière de sécurité publique. L'extension de ce désengagement dans le domaine éducatif constituerait un signal négatif pour la ville.**

Son lycée doit au contraire bénéficier d'une aide supplémentaire de l'Etat, parce qu'une offre éducative de qualité est non seulement un droit pour les Sevransais mais également un levier indispensable pour résorber des fractures qui à défaut de solidarité nationale, ne manqueraient pas de s'aggraver.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à la situation très sensible du lycée Blaise-Cendrars, je vous prie d'accepter, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**François ASENSI**

Député de Sevrans, Tremblay et Villepinte  
Maire de Tremblay-en-France